

Consignes de sécurité

- [Intrusion et menaces](#)

Intrusion et menaces

Menace d'attentat par explosif

Dès réception d'un appel d'Alerte à la Bombe :

Réaction

- Prendre de quoi écrire
- Écouter calmement avec le maximum d'attention
- Noter :
 - le texte exact de la menace
 - l'heure de l'appel

Action Chercher à faire durer la conversation en demandant des précisions :

- A quelle heure doit exploser l'engin ?
- Où se situe l'engin explosif ?
- Quelle est la nature de l'engin explosif ?
- Comment se présente l'engin explosif ?
- Qui êtes-vous ?
- Que représentez-vous ?
- Pourquoi avez-vous posé cet engin ?

Essayer de relever le maximum d'éléments :

- Sur votre interlocuteur (sexe, âge, voix, accent...)
- Sur les bruits de fonds

Remplir l'imprimé type prévu à cet effet (voir formulaire type : "Annexes")

Prévenir :

- le Représentant du Client
- le Chef du service de sécurité
- Prévenir la Police sur ordre du Représentant du Client

Action En concertation avec le représentant du client et le chef sécurité : Informer de la menace :

- Si : Précisions obtenues sur le service ou la société ciblée, informer le responsable du service et/ou de la société concernée

- Si : Aucune précision sur la localisation de l'engin explosif, informer tous les responsables de service et/ou de société occupant l'immeuble

Demander à ces responsables qu'ils vérifient les espaces qu'ils occupent et qu'ils rendent compte de leurs investigations au P.C.S

Rassembler l'équipe sécurité et répartir les missions

Procéder à une reconnaissance dans les parties communes et locaux techniques

Informers le représentant du client et le chef du service de sécurité du résultat des investigations

Se tenir à la disposition du représentant du client et/ou du chef de service de sécurité pour procéder, sur ordre, à l'évacuation générale de l'immeuble.

Appliquer la consigne "Evacuation générale"

Menace d'attentat par explosif (suite)

Enregistrement

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention

A l'issue :

- Établir un rapport d'intervention (Imprimé type : voir "Annexes")

Découverte d'un objet suspect

Rappel : Un objet suspect est un objet sans identification, sans propriétaire identifié, sans utilité évidente, hors de son contexte...

Réaction

- Ne pas toucher
- Ne pas chercher à déplacer l'objet
- Ne pas utiliser l'émetteur-récepteur à proximité
- Mémoriser l'objet
- Prévenir immédiatement le P.C.S
- Établir un périmètre de sécurité
 - 1ère phase : Éviter que quiconque ne puisse s'approcher de l'objet. Effectuer un périmètre de sécurité (Baliser la zone)

Action Prévenir :

- le Représentant du Client
- le Chef du service de sécurité
- la POLICE sur ordre
- le Responsable technique de l'immeuble
- les Sapeurs-pompiers (État de pré-alerte) sur ordre

En concertation avec le représentant du client et la police :

- Déterminer les volumes qu'il y a lieu d'évacuer
- 2ème phase : Agrandissement du périmètre de sécurité initial, afin de limiter les risques en cas d'explosion (Réflexion en termes de volumes adjacents : latéraux, supérieurs et inférieurs)
- Organiser l'évacuation des volumes ainsi déterminés
- S'assurer que personne ne puisse pénétrer dans les volumes évacués

Enregistrement

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention

A l'issue :

- Établir un rapport d'intervention (Imprimé type : voir "Annexes")

Découverte d'un objet suspect (Suite)

Rappel : Une enveloppe ou un colis contenant de la poudre peut représenter une menace d'attentat bactériologique (maladie du Charbon – Anthrax)

ENVELOPPE OU COLIS QUI ONT ÉTÉ OUVERTS

REACTION Avant l'arrivée des services de sécurité extérieures :

- Isoler l'objet suspect de telle sorte qu'il ne soit plus manipulé
- Évacuer la pièce où se trouve l'objet et stopper la climatisation
- Prévenir le chef du service sécurité ; responsable client et sur ordre : les Sapeurs-Pompiers, la Police Nationale
- Éviter que les personnes ayant été en contact avec l'objet se dispersent en attendant l'arrivée des services de sécurités, si possible en dresser une liste

A l'arrivée des services de sécurité extérieures :

- Un périmètre de sécurité sera évalué et établi

- L'objet sera pris en charge par un service spécialisé
- Des mesures médicales seront si nécessaire mises en œuvre
- Des mesures judiciaires seront diligentées

ENVELOPPE OU COLIS QUI N'ONT PAS ÉTÉ OUVERTS

REACTION

- Placer aussitôt l'objet dans un sac hermétique
- Appliquer la procédure identique au cas précédent

ENREGISTREMENT

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention

A l'issue :

- Établir un rapport d'intervention (Imprimé type : voir "Annexes")

LORS DE L'INTERVENTION LE PORT DE GANTS DE PROTECTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PERSONNELS

PROCEDURE DE BLOCAGE EN URGENCE DES PORTES ET ACCES

En cas de menace, crise, alerte, attentat, menace chimique, les autorités compétentes peuvent nous demander de confiner les occupants à l'intérieur de l'immeuble.

Sur la demande du mandataire sécurité ou de notre client CBRE ou du chef service sécurité :

ACTION Les jours ouvrés :

- Le chef d'équipe dépêche simultanément :
 - 1 agent pour la fermeture de toutes les portes donnant sur le hall RdC donnant sur l'extérieur et mise en place de l'affichage d'information.
 - L'agent présent dans le hall restera sur place pour ouvrir les portes aux personnes souhaitant accéder à l'immeuble.
 - Tous les ascenseurs et monte-charge devront être ramenés et bloqués au D 0

REACTION Le chef d'équipe préviendra :

- Notre client M. PERRES ou Mme BELKEDROUCI si ceux-ci n'ont pas donné l'ordre
- Le responsable du service technique : M. BROSSIER
- L'ensemble des interlocuteurs locataires (voir liste en consignes K 6)

ENREGISTREMENT

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention

A l'issue :

- Établir un rapport d'intervention (Imprimé type : voir "Annexes")

En cas de menace, crise, alerte, attentat, menace chimique, les autorités compétentes peuvent nous demander de confiner les occupants à l'intérieur de l'immeuble.

ACTION Les nuits, weekends et jours fériés :

- L'agent en poste s'assurera que les portes du hall RdC donnant sur l'extérieur sont bien fermées et mise en place de l'affichage d'information.
- L'agent se positionnera dans le hall pour informer et rassurer les occupants :
 - Ouvrir les portes aux personnes souhaitant accéder à l'immeuble.
 - S'assurera que les accès au parking sont bien fermés,
 - Bloquera tous les ascenseurs et monte-charge au RD.

REACTION L'agent en poste préviendra :

- Notre client Mme BELKEDROUCI ou M. PERRES Ste CBRE si ceux-ci n'ont pas donné l'ordre.
- Le chef du service sécurité.

ENREGISTREMENT

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention

A l'issue :

- Établir un rapport d'intervention (Imprimé type : voir "Annexes")

PROCEDURE DE BLOCAGE EN URGENCE DES PORTES ET ACCES A L'IMMEUBLE (SUITE)

Identité des occupants

Interlocuteurs locataires à prévenir en cas de mise en place de cette procédure

Niveaux

Société

Responsable

N° bureau

Evacuation générale de l'établissement

Réaction

- Attendre confirmation de l'ordre d'évacuation générale donné par :
 - Le représentant du Client
 - Le chef du service de sécurité
 - La Police

Action

- Déclencher l'alarme sonore d'évacuation dans chaque compartiment en respectant la chronologie suivante :
 - Par commande manuelle depuis le P.C.S.I, (UCMC).

Temps : T top Départ

- D33-D32-D31-D30
- D14-D13-D12-D11-D10
- R-3, R-2, R-1, R00, R01
- P7, P6, P5, P4, P3, P2, P1, P0, P-1, P-2

Temps : T + 5 minutes

- D29, D28, D27, D26, D25
- D9, D8, D7, D6, D5

Temps : T + 10 minutes

- D24, D23, D22, D21, D20
- D4-D3-D2-D1-D00

Temps : T + 15 minutes

- D19, D18, D17, D16, D15

Enregistrement

- Enregistrer chronologiquement sur la main courante, le déroulement de l'intervention
- Établir un rapport d'intervention

Points de rassemblement

- 1ère phase :
- 2ème Phase :